



## LE JOURNAL NUMÉRIQUE DE LA LIGUE AU SERVICE DES CLUBS

# LA LIGUE *et vous!*

N°5

### SOMMAIRE

**Page 2 :**  
Footclubs

**Page 3 :**  
Dématérialisation

**Page 4 :**  
Demande de Licence

**Page 5 :**  
Informations Licences

**Pages 6 à 8 :**  
Les Procès Verbaux

**Page 9 :**  
Nous Joindre

75 77 78 91  
92 93 94 95



# Footclubs



## Évolution du module Compétitions

A compter de la saison 2023/2024, la consultation dans Footclubs des matchs, calendriers et classements évolue.

En effet, la F.F.F. a développé un **nouveau module de gestion des compétitions** qui a fait l'objet d'une expérimentation sur plusieurs Ligues et Districts pilotes qui aura duré 3 saisons.

Ainsi, la **saison 2023/2024** marque la généralisation de ce nouveau module à l'ensemble des Ligues et Districts en France, ce qui a pour conséquence une évolution visuelle de l'environnement « compétitions » dans Footclubs.

Pour appréhender au mieux cette nouveauté, nous vous invitons à **consulter la base documentaire** qui est à disposition des clubs :

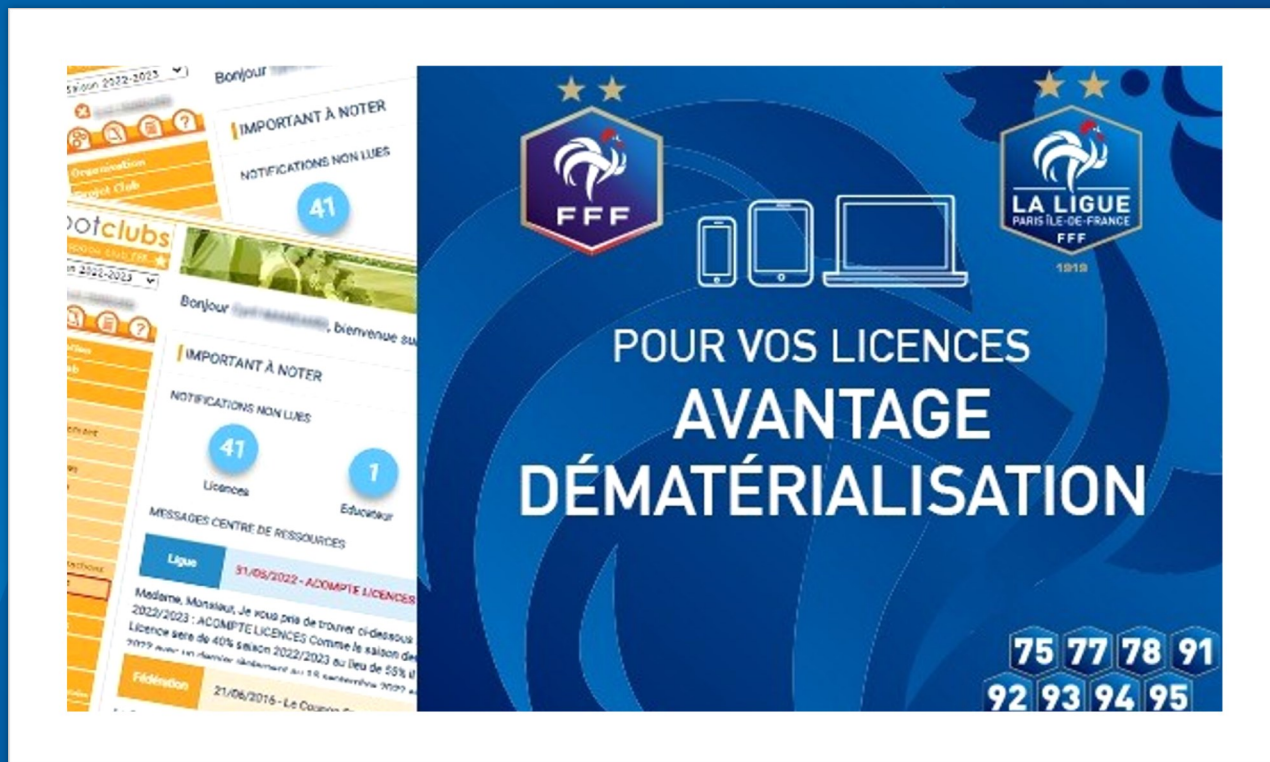
- ⇒ En cliquant sur le "?" disponible en haut à droite de l'application "Compétitions" dans Footclubs
- ⇒ Via cette URL : <https://hosted-product.app.smart-tribune.com/faq/private/fff/?tag=nouveau-module-competition-1179>

**Pour plus de détails, n'hésitez pas à [cliquer ICI](#).**

75 77 78 91  
92 93 94 95



# Dématérialisation



## Privilégiez la dématérialisation !

Nous allons bientôt rentrés dans la période de très fortes demandes de licences au niveau national. Ces gros volumes de demande génèrent chaque année de lourds ralentissements informatiques dans le processus de traitement des licences.

Par voie de conséquences, le traitement et la validation des demandes de licences des clubs peuvent être impactés et des lenteurs dans la validation des demandes observées.

**Aussi, afin de limiter les désagréments inhérents aux retards constatés dans la validation des demandes de licences formulées de manière « classique », nous vous invitons dès maintenant et jusqu'à la fin du mois d'octobre à privilégier les demandes de licences dématérialisées.**

Retrouvez la présentation de la dématérialisation des licences en cliquant [ICI](#).

75 77 78 91  
92 93 94 95





# Demande de Licences

SAISON 2023 - 2024  
TÉLÉCHARGEZ  
VOTRE DEMANDE  
DE LICENCE

75 77 78 91  
92 93 94 95

## Demandes de licences : les formulaires

Retrouvez dans la rubrique « [Formulaires Club](#) » de notre site tous les formulaires en lien avec les demandes de licences. Ces différents formulaires sont également consultables sur **Footclubs** (Organisation - Centres de gestion, puis cliquez sur le nombre en face de la Ligue dans la colonne « Documents »)

*NB : pour plus de facilité, les bordereaux de demandes de licences sont remplissables en ligne.*

Il est par ailleurs rappelé que les conditions d'assurance étant spécifiques à chaque Ligue Régionale, **seul le bordereau de demande de licence mis à votre disposition par la Ligue pourra être validé comme étant conforme !**



Retrouvez plus d'informations sur les demandes de licences pour la saison 2023/2024 en [cliquant ici](#) !





# Licences

## Informations Pratiques

### Oppositions aux changements de clubs saison 2023 / 2024

#### La Commission ;

Informe les clubs souhaitant s'opposer au départ d'un ou plusieurs de leurs joueurs, en période normale, qu'après avoir cliqué sur l'icône « opposition » dans Footclubs, ils doivent impérativement :

- ⇒ indiquer le motif du refus,
- ⇒ fournir un commentaire, et notamment, en cas d'opposition pour raison financière, **le montant et le détail des sommes dues**,
- ⇒ valider leur choix.

Précise que les motivations retenues par la Commission comme étant recevables dans le fond sont :

- ⇒ la non-restitution par le joueur d'équipements sportifs appartenant au club quitté,
- ⇒ les dettes envers le club quitté au titre du non-paiement de la licence et/ou de la cotisation.
- ⇒ toute autre dette **sportive** avérée du joueur envers le club quitté (**notamment le droit au changement de club**).



# Procès Verbaux



Commission Régionale du Football Féminin

Commission Régionale Football Loisirs

N°1



Commission Régionale Futsal

Commission Régionale Football Loisirs

N°2





# Procès Verbaux

Commission Régionale des Compétitions Jeunes et Séniors

N°5



Commission Régionale du Football Entreprise & Critérium

N°1

Commission Régionale des Compétitions Jeunes et Séniors

N°6



Commission Régionale du Football Entreprise & Critérium

N°2



# Procès Verbaux



Commission des Statuts et Règlements &  
Contrôle des Mutations N°7

Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives



Commission des Statuts et Règlements &  
Contrôle des Mutations N°8





# Nous Joindre

## Horaires d'ouvertures du standard téléphonique

01 42 44 12 12

LUN. - VEN.

09H30 - 12H30

13H30 - 17H30

SAM. - DIM.

Permanence Téléphonique



D'ANDRADE Mélanie

01 85 90 03 77

Département Technique

HISPAL Estelle

01 85 90 03 79

Chargée de Formation BMF

LERMA Lénaïck

01 85 90 03 71

Département Technique

NOGUEIRA Stacy

01 85 90 04 73

Chargée de Formation BEF

RUMPLI Alexandre

01 85 90 04 90

Responsable IR2F

SALISSOU Raïssa

01 42 44 12 25

Formation Initiale Arbitrage

Retrouvez toute l'actualité du  
Football Francilien sur les réseaux

[paris-idf.fff.fr](http://paris-idf.fff.fr)

